

Facture I02220100000427 du 10/05/2024 10:18:59

NF 525 Sign. : 525/0455-4 NFWI

Shop & Qo - Encaissement Version 13.0.2401.8 14/03/2024

Nombre d'impression : 1 du 10/05/2024 10:19:23

Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens



Bureau Vallée

Magasin :

BV

MONTAF

694 CHEMIN DE BELLECROIX

46000 CAHORS FRANCE

Tel : 05.65.30.29.55

Email : bvcahors@orange.fr

Tel SAV : 05.65.30.29.55

Client (535) :

Entreprise Privée MADAME AMANDINE COLON

4 RUE DU LAC DE LERGNE

46090 ARCAMBAL

FRANCE

Siren : 899899132

TVA intra. : FR04899899132

Facture n°I02220100000427
Du 10/05/2024

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PU TTC	PVHT	Montant TTC
Emporté 10/05/24 10:18	405113305 / 43942E BOB TPE 57X30 SAFE CONTACT EXA X20	1	7,92 €	20,00 %	1,58 €	9,50 €	7,92 €	9,50 €
Emporté 10/05/24 10:18	79427710 / 8BC93 PORTECARTE DE VISITE 8 COMPARTIMENTS	1	5,82 €	20,00 %	1,17 €	6,99 €	5,82 €	6,99 €
TOTAL HT								13,74 €
TOTAL TVA								2,75 €
Total TTC								16,49 €

Vous avez été accueilli(e) par PE(lid:1021) (Caisse 1 1)

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	13,74 €	20,00 %	2,75 €	16,49 €

Règlements	
10/05/2024 10:18:59 - CB	16,49 €

CARTE BANCAIRE
CIC

A0000000421010
CB BUSINESS
LE 10/05/24 A 10:19:12
BUREAU VALLEE C
CAHORS
46000
7592283 75227250000022
10057
#####3252
6AEBAEF160503C32
701 000006 48 C @
NO AUTO: 469264
MONTANT :
16,49 EUR
DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

Portable :	Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email :			

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.
Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.
MONTAF 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
SAS Au capital de 125000€ Siret : 75227250000022 SIREN : 752272500 N° RCS : MONTAUBAN 752272500 . TVA : FR89 752 272 500 Code APE 4762Z